

COMPTE RENDU
AMICALE LAÏQUE MUTUALITÉ-FONTENY
14 octobre 2008

Étaient présents : MM. Jean-Claude Couchellou, Tristan Lorino et François Pavageau
Étaient excusés : M^{me} Delphine Parmentier et M. Laurent Schietecatte

En vue de la réunion d'information du 17 octobre 2008, divers points ont été mentionnés.

Événements Les événements ponctuant l'année scolaire seront :

- une tombola à Noël pour gagner un lot par école ; la participation et les modalités de diffusion des tickets restent à définir ;
- un rallye pédestre dans Chantenay (éventuellement couplé à un concours photos ?) : une participation (par famille ?) sera demandée, dont le montant reste à fixer — la date du 7 mars est retenue ;
- une bourse aux livres, organisée (sous réserve d'autorisation) dans la salle de jeux de l'école de Fonteny : outre une participation et le don d'un livre au profit des écoles, cette bourse sera caractérisée par des coins lecture pour les plus jeunes enfants (des bénévoles seront conviés à participer à ces lectures), ainsi qu'une galette des rois — la date du 10 janvier est retenue ;
- la participation de l'école de la Mutualité au carnaval de Chantenay ;
- un vide-greniers, qui occuperait éventuellement la rue de la Mutualité et la cour avec préau (sous réserve d'autorisation) — qui se tiendrait soit le 16, soit le 23 mai ;
- la fête des écoles, qui aurait lieu le 21 juin.

Cotisation La demande de cotisation sera diffusée après révision du texte. Il faut insister sur le bénéfice attendu pour les deux écoles, ainsi que sur le bénéfice passé tiré des sommes reversées aux deux écoles par l'Amicale (matériel, événements).

Adhésion Un appel à adhésion sera lancé, l'objectif étant d'accroître l'effectif du bureau de l'Amicale d'au moins deux membres.

Local Une demande de subvention va être faite auprès de la Mairie afin de remettre en état le local de l'Amicale : pour justifier cette demande, il est prévu de vouer le local à des occupations ponctuelles par les enfants (mise aux normes correspondantes exigée) et par les membres de l'Amicale. Le local pourrait notamment permettre d'y confectionner un char pour le carnaval de quartier.